

---

# UN RESEAU DE TRANSPORT INTERCOMMUNAL A LA DEMANDE

## « ALLO LE BUS »



# Le territoire de Ouest Provence



---

# Ouest Provence Le Bus, le réseau de transport du territoire de Ouest Provence

Ouest Provence le Bus est constitué de **8 lignes urbaines** réparties sur les communes de Fos-Mer, Istres et Miramas :

- Une ligne structurante à la 1/2h par ville
- Des lignes secondaires à l'heure.
- Une ligne Intercité reliant les 3 communes « centre »

# Ouest Provence Le Bus, le réseau de transport du territoire de Ouest Provence



# Ouest Provence Le Bus, le réseau de transport du territoire de Ouest Provence

Les lignes urbaines sont complétées par un service de Transport à la Demande « **Allo le Bus** » :

- Un transport à la demande Zonal sur les communes de Fos-Mer, Istres, Miramas, Grans et Cornillon-confoux avec possibilité de trajets extramuros entre les villes,
- Une ligne virtuelle entre Port Saint Louis du Rhône et Fos-Mer.



# Pourquoi avoir choisi le Transport à la Demande ?

- **Offrir une desserte aux secteurs peu denses** (Grans et Cornillon - Confoux) **et éloignés** (Port Saint Louis du Rhône) ou **d'habitats diffus**,
- **Répondre aux attentes** de la clientèle en **dehors des horaires des lignes urbaines** (amplitude de fonctionnement de 6h15 à 20h15), et répondre aux **besoins d'intermodalité** (Train+bus) sur le territoire de Ouest Provence,
- **Supprimer les lignes peu fréquentées** (ligne 2 de Miramas),
- **Offrir une offre de transport accessible PMR et UFR.**

---

# Comment fonctionne le Transport à la Demande de Ouest Provence ?

## ✓ Répondre aux évolutions territoriales

- Avant 2003 : TAD zonal pour les villes de Fos Mer, Istres et Miramas en période creuse, avec des horaires très restreints (car le véhicule était utilisé soit pour des circuits scolaires, soit par des circuits fixes variables suivant le jour de fonctionnement).

Réservation au plus tard la veille 16h30 pour le lendemain.

# Comment fonctionne le Transport à la Demande de Ouest Provence ?

- Après 2003 : élargissement du PTU avec l'entrée des communes de Grans, Cornillon-Confoux et Port-Saint-Louis-du-Rhône dans le territoire de Ouest Provence
  - Mise en place d'un TAD zonal sur Grans / Cornillon-Confoux avec la possibilité d'aller jusqu'à Miramas, mais à des horaires très restreints (7h-10h et 16h-19h30),
  - Création d'une ligne virtuelle entre Port-Saint-Louis-du-Rhône et Fos-Mer (6 AR),
  - Suppression des circuits fixes Fos-Mer, Istres mais horaires de fonctionnement restreints et difficiles à retenir,
  - Suppression des circuits scolaires et des circuits fixes sur Miramas, plage d'ouverture importante et claire 6h45-13h et 13h30-20h30.

Réservation le matin avant 11 heure pour l'après-midi, et au plus tard la veille 16h30 pour le lendemain matin.

---

# Comment fonctionne le Transport à la Demande de Ouest Provence ?

- Depuis le 5 janvier 2009
  - Uniformisation, augmentation et simplification des plages de fonctionnement de l'ensemble des TAD zonals (6h15-12h30 et 13h30-20h15) grâce à la suppression des circuits scolaires,
  - Augmentation du nombre d'aller-retour sur la ligne virtuelle entre Port-Saint-Louis-du-Rhône et Fos-Mer,
  - Possibilité de trajets extramuros entre Fos/mer et Istres et entre Miramas et Istres.

Réservation au plus tard 4h avant l'horaire souhaité.

---

# Comment fonctionne le Transport à la Demande de Ouest Provence ?

## ✓ Les types de véhicules :

- 3 minicars W I N G 26 places assises + 6 places debout + 1 place UFR ,
- 2 véhicules B O X E R de 8 et 15 places pour la ligne virtuelle .

## ✓ Le profil de la clientèle

- Clientèle en majorité des personnes actives (6h15-9h et 16h-20h) et personnes âgées (9h-12h et 13h30-17h).  
Ensuite des personnes sans emploi ou des scolaires (environ 20 % )
- Très peu de P M R et aucun UFR

---

## Analyse de l'actuel

- Depuis janvier 2009 **augmentation** constante du nombre de voyageurs et plus particulièrement des actifs ,
- **Limite** de la possibilité de répondre favorablement à l'ensemble des demandes car disparité géographique et périmètre d'intervention élargi (urbanisation de plus en plus importante et territoire étendu ),
- **Etude** du passage de la ligne virtuelle entre Port-Saint-Louis-du Rhône et Fos-Mer en ligne régulière .

---

# Conclusion

- P é r e n n i t é   o u   i n c i t a t i o n   ?
- R é s e r v a t i o n   :   u n   f r e i n   à   l ' u t i l i s a t i o n   d u   T A D   ?
- D e s   e x i g e n c e s   d e   l a   c l i e n t è l e   ?